Gestion Financière Privée

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

GEFIP DYNAMIQUE, Action P **(FR0000974685) |** Compartiment de GEFIP SELECT
Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par Gestion Financière Privée (GEFIP)

Nom de l'initiateur : Gestion Financière Privée
Site internet : www.gefip.fr
Contact : Appelez le +33 (1) 42 96 57 37 pour de plus amples informations sur le produit.
Autorité compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Gestion Financière Privée en ce qui concerne ce document d'informations clés
Gestion Financière Privée est agréée par la France sous le numéro GP-90043 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Date de production : 21/07/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : GEFIP DYNAMIQUE est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments : GEFIP SELECT. Cette SICAV a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Objectifs : le Compartiment GEFIP DYNAMIQUE a pour objectif de permettre au porteur, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, de participer à l'évolution des marchés actions internationaux et éventuellement, de façon opportuniste, à l'évolution des marchés obligataires et monétaires.
Le Compartiment met en œuvre une gestion flexible et discrétionnaire en allocation d'actifs multi devises avec un investissement permanent sur les marchés actions internationaux de 75% minimum de son actif net (titres en direct et OPC compris). Il pourra ainsi investir en actions internationales de société cotées émises sur toutes zones géographiques, y compris sur les pays émergents (exposition aux marchés émergents pouvant atteindre 100% de l'actif net), de tous secteurs et sans restriction en termes de taille de capitalisation.

L'exposition aux marchés des petites et moyennes capitalisations pourra atteindre 100% de l'actif net. L'exposition du Compartiment au risque actions sera comprise entre 60% et 120% de l'actif net via les investissements en titres en direct, en parts ou actions d'OPC et via l'utilisation des contrats financiers.
L'investissement en parts ou actions d'OPCVM est limité à 50% de l'actif net. L'investissement en parts ou actions de FIA et/ou fonds d'investissement est quant à lui limité à 30 % de l'actif.

Selon l'analyse interne du risque de crédit mise en œuvre par GEFIP, la SICAV pourra investir, jusqu'à 25% de son actif net dans des obligations et/ou Titres de Créances Négociables d'émetteurs publics et/ou privés, sans contrainte d'éligibilité en termes de notation de crédit minimale, de sensibilité et de maturité.
L'exposition du Compartiment aux titres jugés spéculatifs à haut rendement sera au maximum de 25% de l'actif net. Le Compartiment pourra être exposée au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.
Des instruments financiers peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le Compartiment au risque action et/ou de taux et/ou de change.
Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : La SICAV s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus de la SICAV.
Assurance : Non-applicable.
Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : La SICAV est créée pour une durée de 99 ans. Elle peut décider de sa dissolution ou fusion à son initiative.
Dépositaire : CACEIS Bank.
Informations complémentaires : Les statuts et les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse contact@gefip.fr. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.
Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque jour de bourse ouvrable avant 11h30, heure de Paris (J) auprès de CACEIS BANK et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. La valeur liquidative est établie chaque jour (sur la base des cours de clôture), à l'exception des jours fériés légaux en France, des jours de fermeture des Marchés français (calendrier officiel EURONEXT) à savoir les 7 avril, 11 avril, 8 Mai, 19 Mai, 29 Mai, 14 juillet, 15 aout, 1 novembre. Dans ces cas, elle est calculée le jour ouvré précédent.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque

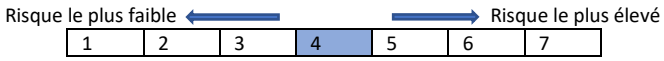

L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 5 ans.Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le Fonds dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative de la SICAV :
Risque de liquidité : Le Compartiment investit dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €
Scénarios :

		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans** *(Période de détention recommandée)*
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 353 €	3 028 €
	Rendement annuel moyen	-76,47%	-21,25%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 192 €	6 691 €
	Rendement annuel moyen	-28,08%	-7,72%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 964 €	11 629 €
	Rendement annuel moyen	-0,36%	3,06%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	16 032 €	16 215 €
	Rendement annuel moyen	60,32%	10,15%

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre janvier 2018 et mars 2020.

Le scénario neutre s'est déroulé durant la période entre janvier 2014 et janvier 2019.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre mars 2020 et décembre 2021.

Que se passe-t-il si Gestion Financière Privée n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'investissement dans une SICAV n'est pas garanti ni couvert par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Les actifs de la SICAV sont détenus sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de la SICAV chez le dépositaire. Par conséquent, le défaut de la Société Gestion Financière Privée n'aurait pas d'impact sur les actifs de la SICAV. La revente des actions, le capital et les revenus de la SICAV ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend cette SICAV ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- ✓ Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- ✓ 10 000 EUR sont investis

Gestion Financière Privée

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Investissement de 10 000 € **Scénario**	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans** *(Période de détention recommandée)*
Coûts totaux	738 €	1 899 €
Incidence des coûts annuels (*)	7,38%	2,98%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,05 % avant déduction des coûts et de 3,06 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	5 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	500 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,07 % de la valeur de votre investissement par an". Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	207 €
Coûts de transaction	0,31 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	31 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les actions de cette SICAV sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :
• Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Gestion Financière Privée – 223 rue Saint-Honoré – 75001 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.gefip.fr.
• Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : https://www.gefip.fr
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : **10 ans** en fonction de la date de création de l'action.
Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur : https://www.gefip.fr
Informations relatives à la finance durable : https://www.gefip.fr